

PROVINCE DE QUÉBEC
Commission scolaire des Hauts-Cantons

06

Séance du Conseil d'établissement de l'école de la Rose-des-Vents de Stornoway, tenue le 9^e jour du mois de mai 2023, à 18 h 30, à l'école de la Rose-des-Vents, située au 475, route 108, à Stornoway.

Sont présents :

Membres – Parents
Marjorie Matte-Despatis
Kim Rousseau
Shirley Bilodeau
Marie Bourassa

Membres - Personnel
Sabrina Allen
Jessica Burnand-Bouffard
Manon Carrier

Directrice : Anne-Josée Lemieux

Représentants de la communauté :

Linda Bouchard

Est absent :

Suzanne Garant, représentante de la communauté

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 7 mars 2023
4. Suivi au procès-verbal
5. Rapport budgétaire du CE
6. Facture aux parents (principe d'encadrement des coûts) (art. 77.1)
7. Liste de matériel scolaire 2023-2024
8. Voyages de fin d'année et activités spéciales
9. Guide des parents du service de garde 2023-2024 (adoption)
10. Informations
 - 10.1 Présidence
 - 10.2 Déléguée au comité de parents
 - 10.3 Enseignants
 - 10.4 Service de garde
 - 10.5 Membres de la communauté
 - 10.6 Direction
 - 10.7 O.P.P.
11. Autres objets d'étude
12. Période de questions du public
13. Date de la prochaine rencontre : mardi 13 juin 2023 à 17 h 30
14. Levée de l'assemblée

Initiales

MMR aff

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE

Madame Anne-Josée Lemieux souhaite la bienvenue à tous.

CE2223-025

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Linda Bouchard, il est résolu de procéder à l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE2223-026

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 MARS 2023

Sur la proposition de Kim Rousseau, le procès-verbal de la réunion du 7 mars 2023 est adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi

5. RAPPORT BUDGÉTAIRE DU CE

Mme Lemieux nous présente le dernier rapport budgétaire.

Annexe CET089-2022-2023-022

CE2223-027

6. FACTURE AUX PARENTS (PRINCIPE D'ENCADREMENT DES COÛTS) (ART. 77.1)

Les choix ont été faits selon l'organisation scolaire.

Sur la proposition de Manon Carrier, le conseil d'établissement approuve les listes des cahiers d'activités tel que présenté. Un montant maximum de 85 \$ sera demandé aux parents.

Annexe CET089-2022-2023-023

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE2223-028

7. LISTE DU MATÉRIEL SCOLAIRE 2022-2023

Des listes ont été préparées selon l'organisation scolaire que nous avons. Elles seront envoyées aux parents à la fin de l'année scolaire.

Sur la proposition de Shirley Bilodeau, le conseil d'établissement approuve les listes des fournitures scolaires avec les modifications suivantes :

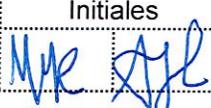
- Maternelle : ajout de pochettes plastifiées
- Maternelle : mettre boîte au lieu de bte
- 5^e et 6^e : enlever feuilles quadrillées

Annexe CET089-2022-2023-024

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. VOYAGES DE FIN D'ANNÉE ET ACTIVITÉS SPÉCIALES

Mme Lemieux nous présente le tableau des coûts pour le voyage de fin d'année et les diverses activités vécues et à venir.

Initiales


CE2223-029

9. GUIDE DES PARENTS DU SERVICE DE GARDE

Mme Lemieux nous présente le guide.

Sur la proposition de Sabrina Allen, le conseil d'établissement approuve le guide des parents du service de garde pour 2023-2024 tel que présenté.

Annexe CET089-2022-2023-025

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. INFORMATION

10.1 PRÉSIDENTE

La lettre concernant le transport scolaire pour 2023-2024 (navette) a été approuvée. Un suivi devra être fait afin d'avoir le nombre d'élèves qui seront inscrits ainsi que le tarif.

10.2 DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS

Aucun sujet.

10.3 ENSEIGNANT(E)S

Pour la collation des grades, les élèves iront à d'Arbre en Arbre et manger au Yuzu Sushi.

Un bingo Tupperware sera fait le vendredi 16 juin à la salle municipale afin de financer l'implantation du projet Plein'Art.

Le coût pour l'obtention du permis est de 173.86\$, il sera bon pour les 3 prochaines années avec un renouvellement à chaque année. Il est demandé au CE de défrayer le coût du permis.

Sur la proposition de Marjorie Matte-Despatis, le conseil d'établissement approuve le paiement du coût du permis de bingo tel que demandé.

10.4 SERVICE DE GARDE

10.5 MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Aucun sujet.

10.6 DIRECTION

Aucun sujet.

10.7 O.P.P.

Aucun sujet.

11. AUTRE OBJET D'ÉTUDE

Aucun autre objet.

12. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance.

13. DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine réunion se tiendra le 13 juin à 17 h 30 au restaurant La Source.

Initiales	
M	L

M L

CE2223-030

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur la proposition de Sabrina Allen, il est résolu de procéder à la levée de la réunion à 20 h 10.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Marjorie Matte-Despatis, présidente



Anne-Josée Lemieux, directrice

Initiales

